Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213503568-20261112-DEL_2026_53B-DE

VIGNOC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 12 novembre à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 05 novembre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17

PRESENTS : Daniel Houitte, Edith Garnier, Gilles Lesage, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Jean-François Vermet, Franck Aubrée, Christian Oger, Florent Rousière, Valérie Boissinot, Sandrine Delacroix, Guillaume Etesse, Blandine Hochet, Anne-Laure Bonnin, Maryse Bréhault, François Simon, Eugénie Cardinal.

Absents excusés :

Laurence Blaise donne pouvoir à Gilles Lesage

Absents :

Alain Monvoisin

Secrétaire de séance : Nolwenn Fougeray

Séance ouverte à 20 h 03.

53 - FINANCES – LOCATION DE LA SALLE « Emile Lemetayer » – TARIFICATION EXCEPTIONNELLE – APPROBATION

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
17	1	1	1	10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

Daniel Houitte, Maire informe le conseil municipal que la famille d'une habitante de la commune célébrant son centième anniversaire souhaite organiser une réception à cette occasion et sollicite, pour cela, la location de la salle polyvalente Emile Lemetayer.

Le bureau des adjoints, réuni le 04 novembre 2026, a émis un avis favorable à l'octroi d'un tarif exceptionnel correspondant à une réduction de 50 % du tarif qui sera choisi par la famille dans la grille tarifaire de location de la salle et appliqué.

Le conseil municipal, à l'unanimité (par 18 voix pour dont un pouvoir)

- **APPROUVE** l'application d'un tarif exceptionnel correspondant à 50 % du tarif de location de la salle polyvalente, au bénéfice de la famille de l'habitante célébrant son centième anniversaire ;
- **PRÉCISE** que cette mesure revêt un caractère exceptionnel, exclusivement liée à cette fête familiale ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Daniel HOUITTE.

MAIRIE DE VIGNOC (Ille-et-Vilaine)

VALORISER ILLE PARTAGER
Val d'Ille Aubigné
www.vignoc.fr • marie@vignoc.fr
MAIRIE • 12, rue des Écoles • 35630 VIGNOC • Tél. 02 99 69 82 46